

DOSSIER CONSULTATION

MAPA INFOR 12-0007

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée, prévue à l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Cahier des clauses administratives générales (CCAG. - Techniques de l'Information et de la Communication) **Arrêté du 16 septembre 2009** portant approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de techniques de l'information et de la communication - NOR: ECEM0912514A JORF n°0240 du 16 octobre 2009 et son annexe

1/ Objet du marché :

Le présent marché a pour objet la maintenance d'une infrastructure informatique de production du laboratoire du CH de Périgueux.

2/ Description de l'infrastructure informatique de production :

Le marché comprend un lot unique qui correspond à la maintenance de l'infrastructure informatique de production située au sein du laboratoire d'analyses médicales du Centre Hospitalier de Périgueux.

Description de l'infrastructure informatique :

Composants	Descriptifs	N° Série, Version ou Remarques
Serveur de production	Bull Escala PL250T+ Model 9131- 52A.	XDU-6E7-064963G
Logiciels	Logiciels AIX 5.3 Autres logiciels : Oracle 10.1.0.5	AIX 5.3 Oracle ne fait pas partie du marché
Disques	2 disques IBM (Hitachi) Ultrastar HUS103073FL3800 P/N 08K2476 73GB Ultra320 SCA 80-Pin LVD	Les 2 disques sont en miroir
Mémoires	2 Go	

3/ Expression du besoin :

Fourniture des services de maintenance de l'infrastructure informatique de production du Centre Hospitalier de Périgueux aux conditions suivantes :

Réception des appels : 7 jours / 7, 24 heures / 24 par le biais d'un numéro d'appel unique pour l'ensemble de la solution.

Délai de remise en fonction : Sous 4h à compter de la réception de l'appel, donc intervention 7 jours / 7 – 24 heures / 24.

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-B.P. 9052 -24019
PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr , www.cneh-achats.fr

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

- Maintenance du matériel et fourniture des pièces détachées sur site. Intervention sur site, le diagnostic matériel et logiciel pouvant être réalisé à distance.
- Le fournisseur doit être un partenaire certifié pour la maintenance des serveurs et baies de stockage concernés
- Mise à disposition des mises à jour système et logiciel prévus dans le cadre du marché
- Date d'effet du contrat et durée : **du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013**
- Renouvellement du contrat : Il n'est pas prévu de renouvellement de contrat après la période de 1 an.

NOTA : Pour faciliter la remise en fonction le fournisseur peut proposer un stock dit de « spare ». Celui-ci sera stocké de manière sécurisée durant la durée du contrat dans les locaux du CH de Périgueux.

Afin de pouvoir évaluer la qualité de service proposé, le fournisseur fournira le contrat de maintenance dans lequel apparaîtront les éléments suivants :

- Les conditions préalables nécessaires à l'entrée en vigueur du contrat.
- Les liens du titulaire avec ses fournisseurs d'équipements (Ex : Intégrateur, distributeur exclusif, autres à préciser).
- Le support technique dont bénéficie le titulaire auprès de son ou de ses fournisseurs (délai de réparation, hot line, etc...).
- Les modalités de maintenance périodique (descriptif des prestations, fréquence, ...).
- Les modalités d'informations du client et de maintenance des évolutions matérielles et logicielles des versions.
- Le profil des collaborateurs du titulaire en charge du contrat de maintenance.
- Les modalités d'intervention en cas de panne,
- Les délais de réparation de matériels.
- Les délais d'envoi de pièces de rechange.
- Le support téléphonique disponible pour le CH de Périgueux (hot line, assistance technique, SAV, numéro unique).
- Le support technique à distance disponible (télémaintenance).
- Les modalités de mise à disposition des versions logicielles (évolutives ou correctives).
- Suivi détaillé des interventions (compte rendu trimestriel de suivi, suivi via internet, autres...).

Equipements et logiciels objets du contrat de maintenance.

Les équipements et logiciels objets du contrat de support sont :

	Matériel	PL250 N° XDU-6E7-064963G et DAT 4mm
Qté	REFERENCES	DESIGNATION
1	CPXG273-0000	ESCALA PL250T+ SYSTEM
1	CPUG147-0000	1-CORE 2.1GHZ POWER5+ 0-CORE ACTIVE/36MB CACHE
1	CPKG417-0000	ONE ZERO-PRICED PROC.ACTIV. FOR 1-CORE&2.1 (P5+)
1	DMUG021-1000	15" FLAT PANEL MONITOR
2	MSUG232-5000	73,4 GB ULTRA320 SCSI DISK DRIVE (1"/10KRPM)
1	MSCG061-5000	DUAL CHANNEL SCSI RAID ENABLEMENT DAUGHTER CARD
1	CDRG022-5000	8X/24X (MAX) IDE SLIMLINE DVD-ROM DRIVE
1	CKTG297-0000	OEM DESKSIDE COVER SET
2	CMMG245-0000	1024MB (2X512MB) DIMMS, DDR-2 SDRAM
1	CKTG226-0000	ULTRA SCSI 4-PACK FOR HOT SWAP DISKS
1	PSKG004-0002	POWER SUPPLY TYPE EUROPE
1	PSSG061-0000	AC POWER SUPPLY, 850W, HOT SWAP
1	CKTG296-0000	SCSI CABLES, PCI RISER TO LVD SCSI MEDIA
1	KBUG009-000F	FULL WIDTH QUIET TOUCH KEYBOARD - USB, FRENCH
1	GTFG051-5000	POWER GX135P GRAPHICS ACCELERATOR WITH DIGITAL SUP
1	DCUG002-F1FF	MODEM V34 RTC FRA

	Logiciel	AIX 5.3
Qté	REFERENCES	DESIGNATION
1	UTSG191-VK00	AIX 5.3 MEDIA KIT
1	EXSG312-VA00	AIX 5.3 EXPANSION PACK
1	EXSG321-VD00	AIX 5.3 CLASS D - LICENCE PACK OFFER

4/ Variantes :

Les variantes ne sont pas acceptées.

5/ Durée du marché :

Un an à compter du 1^{er} janvier 2013.

6/ Exécution du marché :

La prestation sera effectuée impérativement au vu d'un document intitulé « bon de commande » ou la notification du marché, signé par le Directeur du Centre hospitalier ou son représentant.

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-B.P. 9052 -24019
PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr , www.cneh-achats.fr

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

7/ Lieu d'exécution ou de livraison :

Centre Hospitalier de PERIGUEUX
Service Informatique
80 Avenue Georges POMPIDOU
CS 61205
24019 PERIGUEUX CEDEX

8/ Critères d'attributions :

A partir des critères de jugement des offres pondérés de la manière suivante :

1/ Prix (60%)

2/ Qualité des services (40% réparti comme suit)

Délai d'intervention (20%)

Compétence des intervenants et liens du fournisseur avec les constructeurs ou éditeurs (10%)

Services associées (Suivi client, Hot Line, Assistance technique) (10%)

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire.

Le candidat ne sera définitivement retenu qu'après production de divers documents conformément à l'article 46 du code des marchés publics.

Il s'agit :

- 1. Des certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ces obligations fiscales et sociales (imprimé NOTI2 ou 3666).**
- 2. La déclaration figurant à l'article D 8222-5 ou D 8222-7 et D 8222-8 du Code du Travail relative contre le Travail dissimulé.**

Document à produire impérativement tous les 6 mois jusqu'à la fin d'exécution du marché.

Le candidat dispose d'un délai de 7 jours ouvrables (jour de demande exclu) pour produire ces documents. Dans le cas contraire, son offre sera rejetée et il sera fait appel au candidat placé en second et ainsi de suite.

9/ Date limite de remise des offres : Vendredi 23 novembre 2012 à 16 h 00.

10/ Délai de validité des offres : 60 jours

11/ Adresse où les offres doivent être remises :

Cellule des Marchés

Direction des Affaires économiques

81, avenue Georges Pompidou

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

12/ Document à fournir :

Le DC2 ou un document équivalent.

CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU 24019 PERIGUEUX CEDEX

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr, www.achatpublic.com

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

13/ Pièces constitutives du marché :

Le marché est constitué par les éléments contractuels énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante

- 1/ La liste des articles jointe avec vos prix nets H.T.,**
- 2/ Le présent cahier signé par le candidat**
- 3/ La référence à cette demande.**

14/ Modalités d'établissement des prix :

Les prix de règlement s'entendent nets Toutes Taxes Comprises, franco de port et d'emballages au Centre Hospitalier de PERIGUEUX.

Les prix sont fermes pour la période de 1 an.

15/ Délais et modalités de paiement :

Les paiements s'effectueront par mandat administratif suivant les règles de la comptabilité publique et dans les conditions prévues à l'article 98 du Code des Marchés Publics.

Le délai maximum de paiement est fixé à **50 jours** à compter de la réception de la facture.

En cas de dépassement du délai global de paiement, les intérêts moratoires sont calculés au taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé de courir, augmenté de deux points.

16/ Comptable assignataire :

Le comptable assignataire chargé du règlement des factures est :

Madame l'inspectrice divisionnaire
Trésorerie de Périgueux Etablissements Hospitaliers
80, avenue Georges Pompidou
CS 81 100
24009 PERIGUEUX CEDEX.

17/Renseignements d'ordre administratif et/ou technique :

Mlle ROUMAGNAC

Directrice des Affaires Economiques

Tel : 05.53.45.27.78 (secrétariat)

Mail : da.se@ch-perigueux.fr

M. DUPOUY

Responsable du service informatique

Tel : 05.53.45.25.73

Mail : pascal.dupouy@ch-perigueux.fr

18/ Attribution de compétences :

En cas de litige résultant de l'application des clauses du présent cahier des charges, le tribunal administratif compétent sera celui du domicile du Centre hospitalier de PERIGUEUX.

*CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX 80, AVENUE G. POMPIDOU-B.P. 9052 -24019
PERIGUEUX CEDEX*

Pour toutes autres consultations, consulter les sites :

www.ch-perigueux.fr , www.cneh-achats.fr

et

www.journal-officiel.gouv.fr/

19/ Lieu où l'on peut retirer le dossier

Direction des Affaires Economiques

Cellule des Marchés

81, avenue Georges Pompidou

CS 61205

24019 PERIGUEUX CEDEX

Le Dossier de consultation peut être téléchargé sur le site du Centre Hospitalier de Périgueux à l'adresse suivante :

Sur le site du Centre Hospitalier :

www.ch-perigueux.fr

« Marchés publics »

Ou

Sur la plate forme de dématérialisation :

[http://www.achatpublic.com /](http://www.achatpublic.com/)

« Salle des marchés » entreprises

Retrait des dossiers

N° de référence de la consultation : MAPA INFOR 12-0007

Fait à Périgueux, le

LE CANDIDAT

**La Directrice
des Affaires Economiques,**

Mention manuscrite

"LU ET APPROUVE"

et signature

Anne-Marie ROUMAGNAC